



Réunion du Gouvernement

En exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE, Premier Ministre, Ministre des Finances a présidé une réunion du Gouvernement le Dimanche 12 Décembre 2021 au siège de la Wilaya de Khenchela, consacrée à la feuille de route pour la concrétisation du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela, adopté par le Conseil des Ministres qui s'est tenu récemment.

Cette feuille de route arrêtée dans une approche inclusive, à laquelle l'importance a été accordée aux projets prioritaires visant à mettre à niveau le développement socioéconomique au profit de la population de cette wilaya et à s'orienter vers les domaines créateurs de richesse et d'emplois à travers un accompagnement de la part des pouvoirs publics et des banques publiques notamment dans les domaines de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture et du tourisme.

S'inscrivant dans cette optique, le programme complémentaire de développement décidé par Monsieur le Président de la République comporte un portefeuille de projets dont la concrétisation, nécessite la mobilisation d'une enveloppe financière de près 113,305 milliards DA, répartis selon la nature du programme comme suit :

- Les nouvelles opérations à inscrire : 59 milliards DA,
- Les opérations à dégeler : 52,76 milliards DA,
- La restructuration du programme en cours (habitat) : 1,54 milliards DA.

L'exécution du programme se fera exclusivement par l'outil national de réalisation et s'étalera sur les années 2021, 2022 et 2023.

Le détail du nouveau programme consolidé se présente comme ci-après :

Secteur des travaux publics :

- Réalisation d'un dédoublement de la RN 32, reliant El-Mahmel- Ouled-Rechache, sur 18 Kms ;
- Etude et Réalisation d'un ouvrage d'art sur le CW 07 sur Oued Chaabat El Maleh.
- Réalisation d'un ouvrage d'art sur le Chemin Communal N° 20 (Glouaa-Trab).
- Etude et réalisation de 05 projets routiers :
 - Evitement de la ville de Khenchela coté Sud-Ouest (20 kms).
 - Evitement de la ville de Khenchela coté Sud-Ouest (2eme tranche).
 - Route reliant Ouglat, Larbaa, Bounagar sur 12 km.



- Modernisation et renforcement du CW 08 reliant Chechar Siar El Meita sur 66 kms.
- Réhabilitation de la route reliant RN 83 Chebet Yaala sur le CW 09 sur 35 Kms.

Secteur des transports :

- Réalisation d'une desserte ferroviaire qui reliera Khenchela et Ain Beida (Wilaya d'Oum El Bouaghi), sur 50 km.

Secteur des ressources en eau :

- Réalisation et équipement d'une station d'épuration à Chechar.
- Réalisation et équipement d'une station d'épuration à Babar.
- Rénovation et extension des réseaux AEP à travers la Wilaya et augmentation de la capacité du stockage.
- Etude suivi et réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Khenchela.
- Réalisation d'un barrage sur Oued Lazreg.
- Réalisation, équipement et électrification de 4000 ml de forages à travers la Wilaya.

Secteur de l'industrie :

- Etude et réalisation d'une zone d'activité à Baghai 2.
- Etude, réhabilitation et réalisation de quatre (04) zones d'activités au niveau des communes de : El Mahmel -Ain Touila, M'Toussa, Chechar.
- Etude et réalisation de cinq (5) Mini ZAC (10 ha chacune), destinées à recevoir les jeunes porteurs de projets.

Secteur de la Santé :

- Etude pour la réalisation d'une Polyclinique à Belkitane.
- Acquisition d'un I.R.M à Hôpital de Kais.
- Acquisition de douze (12) ambulances de transport et véhicules tout terrain au niveau de la Wilaya.

Secteur du tourisme et de l'artisanat :

- Viabilisation de la ZET de Hammam-Salhine.
- Etude et réhabilitation de la station à vapeur de Hammam K'Nif (Commune de Baghai).
- Etude, réalisation et équipement d'un centre d'estampillage de tapis à Babar.
- Etude et réalisation des travaux de viabilisation de la station climatique à Chelia.

Secteur de l'agriculture et des forêts :

- Electrification agricole sur 100 Kms.
- Réalisation de pistes agricoles sur 100 Kms.
- Généralisation de l'électrification en énergie solaire à travers la dotation en Kits photovoltaïques.
- Etude et réalisation de 1000 kms de réseau électrique basse et moyenne tension.



- Aménagement et réalisation de pistes agricoles améliorées et aménagement de pistes existantes.
- Etude suivie et réalisation de 04 unités de stockage de capacité totale de 180000 quintaux.
- Levée de gel sur l'opération d'aménagement de neufs (09) périmètres agricoles zone sud Khenchela (18,000 ha).

Secteur de la culture :

- Réalisation et équipement de bibliothèque rurale à Yabous.
- Réalisation et équipement de bibliothèque rurale à M'sara.
- Réalisation d'un musée de tapis à Babar (étude achevée).

Secteur des Moudjahidine :

- Aménagement et extension du complexe historique et culturel de Khenchela.
- Travaux d'aménagement du centre de repos Hammam Salhine.

Secteur de l'environnement :

- Travaux d'extension du CET de Baghai.
- Etude et réalisation d'un centre de tri au niveau du CET Baghai.
- Etude et réalisation d'un CET intercommunal à Kais.
- Eradication des décharges sauvages à travers 21 communes.
- Etude et réalisation d'une station de compostage intercommunale.
- Acquisition des bacs de déchets ménagers pour le tri sélectif.

Secteur de la jeunesse et des sports :

- Réfection et aménagement des infrastructures de jeunesse et de sports.
- Réalisation de 30 terrains sportifs de proximité (TSP).

Secteur de l'énergie :

- Distribution publique de gaz naturel (solde FERDP GAZ).

Secteur du commerce :

- Etude réalisation et équipement d'un marché de gros de la pomme (CSGCL).

Secteur de l'habitat :

- Octroi de 700 aides à l'habitat rural.
- Inscription de 300 logements sociaux (LPL).

Sur un autre volet et dans le cadre de la valorisation diligente des investissements publics réalisés au niveau de cette wilaya, les Ministres chargés de l'intérieur, de l'agriculture et des ressources en eau ont été instruits à l'effet d'encadrer la gestion collective des infrastructures de l'eau, réalisées notamment au niveau des périmètres agricoles et qui demeurent non exploités par les 1.800 bénéficiaires disposant déjà d'actes de concession.

Enfin, Monsieur le Premier Ministre a instruit les secteurs concernés ainsi que le wali de Khenchela, à l'effet de veiller au respect des délais de réalisation et à la



maturation des études des projets devant constituer une condition sine qua non pour tout démarrage de nouveaux projets.

مصلح الوزير الأول